

## Infolettre décembre 2024

---

Valoriser et faire connaître : les maîtres-mots de cette fin d'année et de notre infolettre !

Durant ce dernier semestre 2024, plusieurs concours ont permis à de jeunes talents neuchâtelois-es de se distinguer. Leurs réussites mettent en lumière les professions accessibles par l'apprentissage et valorisent la filière professionnelle. C'est l'occasion de vous présenter un rendez-vous phare : les SwissSkills. Cet événement national met aussi les apprentis-es à l'honneur, comble les formatrices et formateurs de fierté et inspire les élèves!

Au chapitre de la valorisation encore, une volonté nationale en faveur d'une reconnaissance plus forte de la formation professionnelle supérieure semble se dessiner. La visibilité des perspectives en serait augmentée. Enfin, la mise en place d'un fonds unique en faveur de l'apprentissage et du perfectionnement professionnel offrira une meilleure visibilité des prestations aux partenaires. C'est le résultat de la fusion de deux fonds existants dans le canton de Neuchâtel et directement liés à la formation professionnelle.

Le SFPO vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année, vous remercie de votre engagement et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025.

Bonne lecture !

Vous trouvez cette infolettre utile ? Passez le mot, car l'inscription [en ligne](#) est possible.

Au contraire, vous ne souhaitez plus la recevoir ? Le lien de désabonnement se trouve en bas de cet e-mail.

Des suggestions ou des questions ? [sfpo@ne.ch](mailto:sfpo@ne.ch)

---

## SWISSSKILLS : UN TREMPLIN POUR LES APPRENTI-ES, UN ATOUT POUR LES ENTREPRISES

Daniel Costa, échafaudeur CFC, a remporté la médaille d'or aux SwissSkills 2022. Cette expérience a renforcé son esprit d'équipe, son réseau professionnel et ses méthodes. Pour son ancien formateur Stéphane Fasel, les SwissSkills apportent de la reconnaissance à l'entreprise et renforcent son image. Ils ont partagé cette aventure nationale dans l'émission le Fruit de l'apprentissage.



Les SwissSkills 2025, championnats suisses des métiers, se tiendront du 17 au 21 septembre. Ces championnats incarnent le savoir-faire suisse et chaque entreprise formatrice contribue à cette excellence en encourageant ses talents. Lors de l'édition 2022, les 13 Neuchâtelois en lice ont remporté 8 médailles. Parmi ces champions, le menuisier Loïc Santschi a poursuivi l'aventure jusqu'aux WorldSkills 2024 et a remporté une médaille d'excellence!

L'édition 2025 représente une chance unique de soutenir les apprenti-es, d'inspirer les jeunes actuellement en formation et de démontrer le dynamisme de l'entreprise. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes dans de nombreux métiers.

Infos complémentaires : <https://www.swiss-skills2025.ch/fr/participer>.

---

## DES TALENTS EN VEUX-TU EN VOILÀ !



Âgé de 19 ans, **Yvan Bally** est reparti des SwissSkills championship 2024 avec une médaille d'or ! Les compétitions, qui se sont déroulées en octobre à Schaffhouse, réunissaient les métiers de la technique du bâtiment. Le jeune installateur en chauffage de Fontainemelon a obtenu son CFC en août 2024 au sein de l'entreprise Gabus à Boudevilliers.



**Mélissandre Gilliéron** a été élue meilleure jeune boulangère-pâtissière de Suisse romande et du Tessin ! La jeune professionnelle a terminé son apprentissage en août 2024 au sein de la Boulangerie Conrad au Landeron où elle est actuellement employée. La championne de Suisse latine tentera l'expérience SwissSkills 2025, le championnat national des métiers !



**Jordane Lavanchy** est apprentie cuisinière CFC en 2e année à La Table du Palafitte. La Bevaisanne de 17 ans a remporté la 1re place du concours de cuisine organisé au pôle Artisanat et Services du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE - AS). La jeune cuisinière s'intéresse, elle aussi, aux concours SwissSkills. Et après son CFC ? Jordane souhaite parfaire sa formation dans le domaine gastronomique et se former en pâtisserie.

Photo Yvan Bally © Suisstec

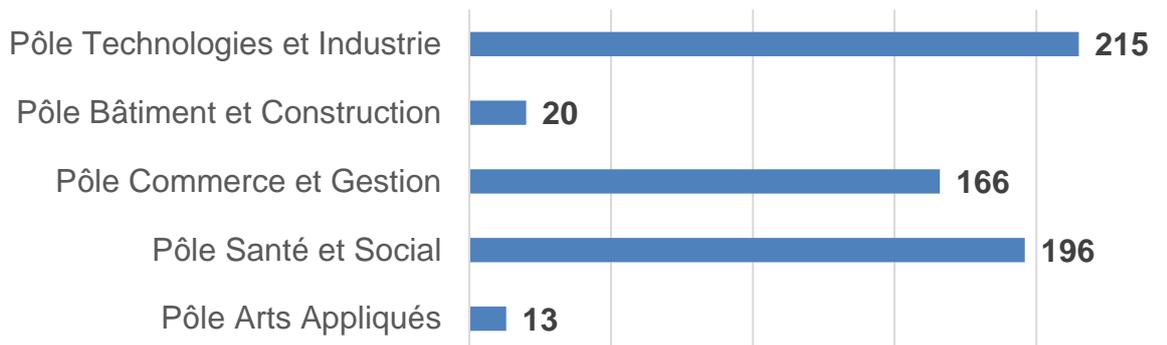
Photo Mélissandre Gilliéron © Swiss Bakery Trophy

Photo Jordane Lavanchy © Anthony Demierre

## VERS UNE PLUS FORTE VALORISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Selon le baromètre des transitions 2024\*, 48 % des jeunes intéressé-es par un apprentissage savent ce qu'est la formation professionnelle supérieure. Il existe donc une marge de progression pour mieux faire connaître les opportunités offertes par ce domaine de formation qui réunit les écoles supérieures (ES) et les examens fédéraux (brevets et diplômes). À l'instar des hautes écoles, ce domaine fait aussi partie du degré tertiaire. Au niveau fédéral, des mesures visant à améliorer la notoriété, la visibilité et la réputation des écoles supérieures et des examens fédéraux devraient bientôt être mises en place.

### Nombre d'étudiant-es en ES au CPNE



Service de statistique, État de Neuchâtel, chiffres au 15.10.2024

Accessible aux titulaires d'un CFC ou d'un certificat d'école de culture générale (CECG) pour certaines filières, la formation professionnelle supérieure dispense des compétences pointues directement applicables dans la vie professionnelle. Pour l'année scolaire 2024-2025, le canton de Neuchâtel compte 610 étudiant-es dans ses filières ES. Les pôles Santé et Social, Technologies et Industrie, Commerce et Gestion et Arts Appliqués du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) proposent 11 formations ES. Parmi elles, la filière Designer d'objets horlogers est unique en Suisse et celle de Maîtresse et maître socioprofessionnel vient de débiter avec un effectif de 15 étudiant-es. Le CPNE dispense également les cours préparatoires pour 16 brevets fédéraux.

Différentes mesures proposées récemment par le Conseil fédéral ont pour objectif de renforcer l'attractivité et la reconnaissance des ES et des examens fédéraux. Ce projet, élaboré par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en collaboration avec les partenaires, cible une meilleure visibilité et réputation de ces filières. Le projet de loi sera examiné par les chambres fédérales au début de l'année 2025.

Informations détaillées sur le site du [SEFRI](#)

---

## LE FAPP EST LE NOUVEAU FONDS POUR L'APPRENTISSAGE ET LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP) et le Fonds d'encouragement à la formation en mode dual (FFD) fusionnent pour devenir le Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel, soit le FAPP.

Cette fusion permettra une gestion efficiente, tout en continuant de soutenir l'apprentissage et le perfectionnement professionnel.

### Quelles implications pour les partenaires ?

Le FAPP poursuivra les mêmes objectifs que les deux fonds qu'il remplace. À savoir :

- ▶ Encourager les entreprises et institutions neuchâtelaises à former des apprenti-es
- ▶ Participer au financement des cours interentreprises (CIE)
- ▶ Contribuer au financement du fonctionnement des centres d'apprentissage des filières techniques
- ▶ Promouvoir la formation professionnelle et les métiers
- ▶ Encourager le soutien à la réussite et la coordination de réseaux d'entreprises
- ▶ Participer au perfectionnement professionnel et à la certification professionnelle des adultes

Enfin, le mécanisme de financement reste inchangé. Le FAPP est alimenté par une contribution calculée sur la masse salariale des employeurs du canton de Neuchâtel. Dès 2025, le taux de contribution se monte à 0,507% de la masse salariale. Il s'agit du résultat de l'addition des taux des deux anciens fonds. Toutes les demandes seront accessibles sur le site Internet. Le versement de la prime annuelle « contrat-formation » aux entreprises formatrices continue de se faire fait de manière automatique.

Infos complémentaires dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur [www.fapp-ne.ch](http://www.fapp-ne.ch)

## OÙ NOUS TROUVER ?



La réception du SFPO a déménagé ! C'est au 2e étage, à la rue du Cygne 8 à La Chaux-de-Fonds que se situe désormais l'accueil du service, soit à 500 mètres de la Tour Espacité. Les pages internet du [SFPO](#) recensent les numéros de téléphone des 5 offices. Horaires :

- ▶ La réception est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
- ▶ Le secrétariat répond par téléphone du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 08h à 12h et de 14h à 16h.

## EN BREF

### Chiffres 2024

La formation professionnelle en mode dual progresse et représente désormais près de 81% des effectifs. L'apprentissage en entreprise reste donc largement majoritaire par rapport à la voie à plein temps. Au total, la formation professionnelle en mode dual compte 4'195 personnes en cours de formation. Du côté des élèves en fin de scolarité obligatoire, 445 d'entre elles et eux ont signé un contrat d'apprentissage pour la rentrée d'août 2024. Vers l'ensemble des statistiques :

- ▶ [Recueil de la formation professionnelle initiale](#)
- ▶ [Orientation des élèves libérables](#)



Le 17 janvier 2025, le site Maladière clôt le cycle des portes ouvertes du CPNE. Une cinquantaine de formations professionnelles initiales et supérieures seront à découvrir de 16h à 21h dans les domaines du commerce et de la gestion, de l'artisanat et du service, des technologies et de l'industrie, du bâtiment et de la construction, de la terre et de la nature. Ces événements permettent de découvrir les équipements de l'école professionnelle et les projets réalisés par les apprenti-es.

- ▶ [Programme](#)



### SAVE THE DATES !

L'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) et l'office des apprentissages organisent un nouvel événement de réseautage entre les jeunes et les entreprises neuchâteloises. Sur le concept du Last Minute de l'apprentissage, formatrices, formateurs, jeunes et parents seront invité-es à se rencontrer le **19 mars 2025 à La Tène**. Les informations seront envoyées aux entreprises formatrices au début de l'année 2025. Le traditionnel Last Minute sera organisé le **5 juin 2025**.

---

[Service des formations postobligatoires et de l'orientation](#)

Espace 1

2301 La Chaux-de-Fonds

032 889 69 40 [sfpo@ne.ch](mailto:sfpo@ne.ch)

Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle – [ocosp@ne.ch](mailto:ocosp@ne.ch)

Office des apprentissages – [ofap.apprentissage@ne.ch](mailto:ofap.apprentissage@ne.ch)

Office de l'insertion des jeunes de moins de 35 ans en formation professionnelle [ofij@ne.ch](mailto:ofij@ne.ch)

Office des formations professionnelles et académiques [sfpo@ne.ch](mailto:sfpo@ne.ch)

Office des hautes écoles et de la recherche – [ohcr@ne.ch](mailto:ohcr@ne.ch)